

## D.

*Décret Tametsi.*

Ce Décret annulant les mariages clandestins est en vigueur, dans une partie de la Province de Québec.....	8
Pour cela il faut qu'il ait été régulièrement pub. dans une Par.	8
Il l'a été dans toutes les Paroisses canoniques du B.-Canada	8
Il l'a été dans l'Acadie, l'Île du P.-Ed. et le Cap Breton...	8
Il ne l'a pas été dans les lieux qui n'ont jamais été Paroisse.	9
Tels étaient ceux situés sur les bords du Lac Champlain....	9
Il ne l'a pas été dans le Haut-Canada.....	9 et 10
Il ne l'est pas dans le plus grand nombre des Diocèses des E.-U.	11
Il l'a été et il est en force dans ceux de St. Louis, de la Nlle. Orléans, de Mobile et du Détroit.....	12
Il l'a été en Irlande, mais non en Angleterre.....	12
<i>Décret</i> —sur les mariages mixtes.....	17

*Domicile.*

Ce qu'il faut entendre ici par <i>Domicile</i> .....	62
Quelles sont les différentes espèces de domicile.....	62
On peut avoir deux domiciles.....	63
Il faut être publié dans les deux ; et l'on peut se marier dans l'un ou l'autre.....	64
Si les parties sont de différentes Paroisses, ou si elles ont plusieurs domiciles, elles peuvent se faire marier par l'un des Curés de ces domiciles, qu'il leur plaît de choisir...	64
Les filles exposées se marient dans les lieux où sont situés les hospices.....	64
Il en est de même des orphelines.....	64
Les élèves des Couvents, ou les Novices de Communauté retiennent le domicile de leurs parents.....	64
L'on doit se marier dans la Paroisse que l'on vient de choisir pour lieu de domicile, en renonçant à tout autre....	65
Le mariage est nul si l'on ne va quelque part que pour s'y marier <i>in fraudem legis</i> .....	65
Ceux qui font les fonctions curiales peuvent marier et déléguer quelqu'autre Prêtre pour marier leurs sujets.....	65

## E.

*Epousailles.*

Les jeunes gens contractent légèrement des épousailles.....	47
Questions sur les épousailles.....	47
Quelles sont celles qui obligent en conscience.....	47
Quelles sont celles qui étant nulles, n'obligent point.....	47
A quoi obligent les épousailles valides.....	48